



N° 589 • août 2007

## Le handicap auditif en France : apports de l'enquête Handicaps, incapacités, dépendance, 1998-1999

En France métropolitaine, 5 182 000 personnes ont un handicap auditif, dont 303 000 souffrent d'une déficience auditive profonde ou totale.

La fréquence des déficiences auditives augmente fortement à partir de la quarantaine. Les hommes et les personnes issues de milieux sociaux défavorisés sont les plus touchés.

Quatre déficients auditifs sur cinq déclarent une ou plusieurs autres déficiences, le plus fréquemment d'ordre moteur (44 %). La prévalence des déficiences auditives est presque deux fois plus élevée en institution qu'en domicile ordinaire ; cependant, 95 % des déficients auditifs vivent en domicile ordinaire.

Ces handicaps entraînent des problèmes spécifiques dans l'accomplissement de la scolarité : les déficients auditifs terminent leurs études avec un niveau de qualification plus faible que l'ensemble de la population.

Les restrictions d'accès à l'emploi (proportion d'inactifs de 15 % contre 3 %) et de participation aux loisirs, ainsi qu'un isolement relationnel (surtout pour les femmes) constituent les principales difficultés associées à ces déficiences auditives. Les aides techniques destinées à compenser ce handicap sont peu utilisées. Enfin, environ 119 000 personnes utiliseraient la langue des signes en France métropolitaine.

**Marie-Sylvie SANDER, Françoise LELIEVRE, Dr Anne TALLEC**

Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire

**avec la collaboration des Professeurs Jacques DUBIN\* et François LEGENT\*\*, ainsi que du Dr Sandrine DANET\*\*\*  
et de Jean-Batiste HERBET\*\*\***

\* Expert du handicap auditif, CHU d'Angers

\*\* Expert du handicap auditif, Académie de Médecine

\*\*\* Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)

Ministère du Travail, des Relations sociales et de la Solidarité

Ministère de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

**L**ES DÉFICIENCES auditives retentissent sur l'éducation et la scolarité, la vie professionnelle et sociale en raison de leur impact sur les possibilités de communiquer avec autrui. Chez l'enfant, l'altération de l'audition peut être à l'origine d'un retard d'acquisition du langage et compromettre les apprentissages scolaires en l'absence de prise en charge adéquate (Dumont 2003 ; Van Naarden 1999). Chez l'adulte, les difficultés de communication avec l'entourage retentissent sur la vie professionnelle et les relations socio-familiales. Avec l'âge, le caractère insidieux et lentement progressif de la déficience auditive peut conduire à un isolement relationnel important, aggravé par un contexte de pluri-pathologies et de résignation lié au vieillissement.

L'enquête Handicaps, incapacités, dépendance (HID) apporte des éléments de connaissance sur les handicaps auditifs qu'elle aborde dans leurs multiples dimensions : déficiences et incapacités auditives, déficiences associées, incapacités dans la vie quotidienne, scolarité, emploi, relations sociofamiliales, participation aux loisirs, compensation (encadré 1).

### **Environ cinq millions de déficients auditifs en France métropolitaine**

Les résultats de l'enquête HID, extrapolés à l'ensemble de la population de France métropolitaine, permettent d'estimer à 5 182 000 l'effectif des déficients auditifs, soit une prévalence globale de 89 pour 1 000 habitants.

Parmi ces personnes, 303 000 (6 % des déficients auditifs) auraient une déficience auditive profonde ou totale. Ce sont des personnes atteintes de surdité complète ou qui ont déclaré être malentendantes avec une incapacité totale à entendre une conversation, même avec l'aide d'un appareil auditif.

Par ailleurs, 1 430 000 personnes (28 % des déficients auditifs) auraient une déficience auditive moyenne à sévère. Il s'agit de personnes ayant déclaré n'entendre une conversation que si une seule personne parle et si

elle parle fort, même avec l'aide d'un appareil auditif.

Enfin, 3 449 000 personnes (66 % des déficients auditifs) auraient une déficience auditive légère à moyenne. Ce sont principalement des déficients auditifs ayant déclaré entendre une conversation seulement si une seule personne parle, même normalement (encadré 1).

### **La prévalence de la déficience auditive augmente fortement à partir de la quarantaine**

Très faible dans l'enfance (environ 0,2 % chez les moins de 10 ans), la prévalence de la déficience auditive reste modérée chez l'adulte jeune (environ 2 % entre 10 ans et 40 ans), puis augmente progressivement à partir de la quarantaine, de façon un peu plus marquée au-delà de 75 ans. Parmi les personnes âgées de 60 à 74 ans, un peu plus d'une personne sur cinq (22 %) déclare une déficience auditive. Elles sont environ deux sur cinq (43 %) parmi les 75 ans et plus. Cette progression selon l'âge apparaît d'autant plus précoce que la déficience est légère (graphique 1).

Les déficients auditifs sont donc très majoritairement des personnes âgées : deux sur trois sont âgés de 60 ans et plus, un sur trois de 75 ans et plus.

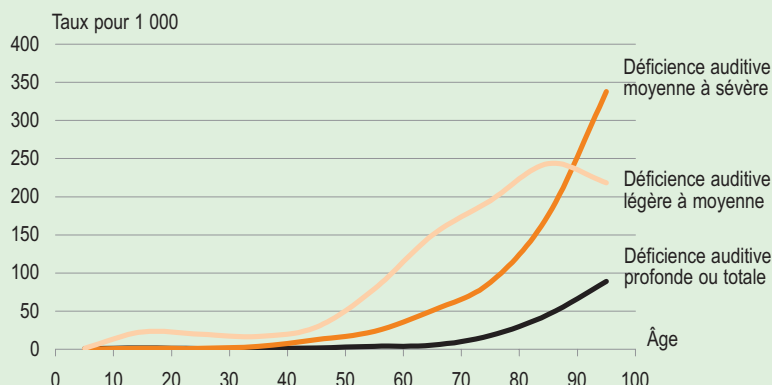
### **Les hommes déclarent plus fréquemment une déficience auditive que les femmes**

Tous degrés de sévérité confondus, les déficiences auditives sont plus fréquemment déclarées par les hommes que par les femmes (107 pour 1 000 contre 75 pour 1 000 à structure par âge identique<sup>1</sup>). Ces disparités concernent uniquement les adultes, principalement les plus de 50 ans (graphique 2). Plusieurs études menées aux États-Unis (Cruickshanks, 1998), en Australie (Wilson, 1999) et en Grande-Bretagne (Davis, 1989 ; Palmer, 2002) montrent également que les hommes sont plus exposés au risque de déficience auditive. Une exposition aux bruits professionnels plus importante pourrait expliquer en partie ce constat. Les hommes sont en effet plus nombreux que les femmes à travailler dans les secteurs d'activité les exposant de façon prolongée aux bruits intenses

1. Dans l'enquête HID, la population de standardisation est celle de la France métropolitaine (1999).

## GRAPHIQUE 1

### Prévalence de la déficience auditive selon l'âge et le degré de sévérité

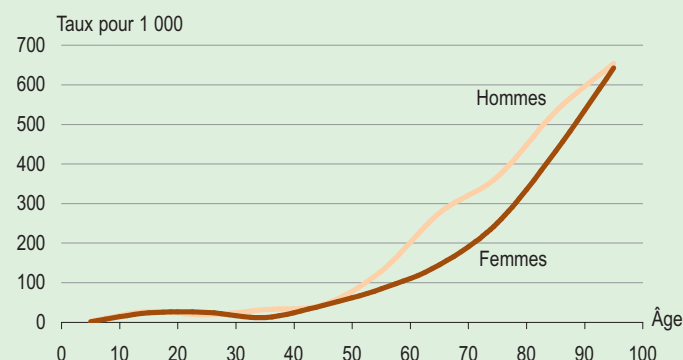


Champ • France métropolitaine.

Sources • Enquête HID 1998 (institutions) et 1999-2000 (domicile ordinaire), exploitation ORS Pays de la Loire.

## GRAPHIQUE 2

### Prévalence de la déficience auditive selon l'âge et le sexe



Champ • France métropolitaine.

Sources • Enquête HID 1998 (institutions) et 1999-2000 (domicile ordinaire), exploitation ORS Pays de la Loire.

## TABEAU 1

### Prévalence de la déficience auditive selon la catégorie socioprofessionnelle

Taux pour 1 000, standardisés selon l'âge

|        | Cadres et professions intermédiaires | Agriculteurs | Artisans, commerçants | Employés | Ouvriers |
|--------|--------------------------------------|--------------|-----------------------|----------|----------|
| Hommes | 131                                  | 118 (ns)     | 118 (ns)              | 135 (ns) | 162 ***  |
| Femmes | 78                                   | 421 *** (1)  | 111 **                | 101 **   | 114 ***  |

Degré de significativité de la comparaison avec le taux standardisé des « cadres et professions intermédiaires » : ns : non significatif ; \* :  $p < 0,05$  ; \*\* :  $p < 0,01$  ; \*\*\* :  $p < 0,001$ .

(1) : Les résultats concernant les femmes agricultrices sont d'interprétation difficile en raison des poids élevés attribués à certaines d'entre elles lors de la pondération de l'échantillon d'enquête.

Champ • France métropolitaine.

Sources • Enquête HID 1998 (institutions) et 1999-2000 (domicile ordinaire), exploitation ORS Pays de la Loire.

(industrie, bâtiment, agriculture). Les otites infantiles, qui constituent un autre facteur de risque de la déficience auditive, sont également plus fréquentes chez les garçons, comme en témoigne leurs hospitalisations plus nombreuses pour maladies de l'oreille et de l'apophyse mastoïde (58 % des séjours des moins de 15 ans concernant des garçons, voir Mouquet, 2005).

### Les personnes issues de milieux sociaux moins favorisés sont plus touchées par la déficience auditive

Chez les plus de 20 ans, le risque d'avoir une déficience auditive est plus important pour les personnes des catégories sociales moins favorisées<sup>2</sup>. À structure par âge identique, la prévalence de la déficience auditive est plus élevée chez les personnes de milieu ouvrier que chez les personnes de milieu « cadres et professions intermédiaires », chez les femmes (114 pour 1 000 contre 78 pour 1 000) comme chez les hommes (162 pour 1 000 contre 131 pour 1 000) [tableau 1]. Une exposition accrue aux bruits professionnels chez les ouvriers pourrait jouer un rôle à cet égard. Ce constat rejoint ceux d'autres travaux concernant les inégalités sociales dans le domaine des déficiences et des incapacités (Mormiche, 2003 ; Cambois, 2004).

### Quatre déficients auditifs sur cinq déclarent une ou plusieurs autres déficiences

La déficience auditive est très souvent associée à une autre déficience : près de quatre déficients auditifs sur cinq déclarent également une ou plusieurs autres déficiences, le plus souvent des déficiences motrices (44 % des déficients auditifs), des déficiences viscérales ou métaboliques (40 %) et des déficiences intellectuelles ou du psychisme (35 %). Les déficiences visuelles et celles du langage ou de la parole sont moins souvent déclarées (respectivement 19 % et 8 %).

La fréquence des déficiences associées augmente avec l'âge. Parmi les déficients auditifs âgés de moins de

2. Le critère social retenu ici pour caractériser les groupes de populations est la catégorie sociale actuelle, ou passée pour les retraités et autres inactifs de l'enquête. Les catégories socioprofessionnelles retenues sont : « cadres et professions intermédiaires », « agriculteurs », « artisans, commerçants », « employés », « ouvriers », « inactifs ». Pour les femmes qui n'ont jamais travaillé, la catégorie socioprofessionnelle attribuée est celle de leur conjoint.

20 ans, 42 % déclarent une autre déficience. Cette proportion atteint plus de 70 % chez les 20-74 ans et 90 % au-delà de 75 ans. Cette progression avec l'âge concerne particulièrement les déficiences motrices. Les déficiences du langage ou de la parole sont au contraire plus fréquemment déclarées par les déficients auditifs de moins de 20 ans (tableau 2).

La fréquence des déficiences associées augmente également avec la sévérité de la déficience auditive. À structure par âge et sexe identique, les personnes qui ont une déficience auditive légère à moyenne (ou bien moyenne à sévère) déclarent moins fréquemment une ou plusieurs autres déficiences que celles qui ont une déficience profonde ou totale (elles sont respectivement 66 %, 79 % et 94 %). Les déficiences du langage et de la parole sont celles dont la fréquence augmente le plus avec la sévérité de la déficience auditive (respectivement 14 %, 21 % et 56 %).

Le poids relativement élevé de ces déficiences associées ne résulte donc pas seulement de la forte proportion de personnes âgées parmi les déficients auditifs, ou encore d'une surreprésentation chez ces derniers des catégories sociales moins favorisées. Il est probablement également lié à d'autres mécanismes qui restent encore à identifier : facteurs de risque communs à des pathologies auditives et à d'autres maladies, facteurs liés à l'étiopathogénie des affections concernées et peut-être aussi à des modes de vie ou des pratiques de recours aux soins. Toutefois, la propension à déclarer des déficiences dépend aussi de la façon dont ces déficiences se cumulent et dont leurs effets se combinent<sup>3</sup>.

### La prévalence des déficiences auditives est plus élevée en institution

Tous degrés de sévérité confondus, la prévalence des déficiences auditives est presque deux fois plus élevée en institution qu'en domicile ordinaire (164 pour 1 000 contre 90 pour 1 000, à structure par âge et sexe identique). Cependant, bien que la prévalence soit plus élevée en institution, 95 % des déficients auditifs vivent en domicile

3. Un déficient auditif et visuel, privé de la possibilité de compenser son déficit visuel par des informations auditives et réciproquement, déclarera plus facilement qu'un entendant une déficience visuelle.

■ TABLEAU 2

### Proportion de déficients auditifs déclarant au moins une déficience associée selon l'âge

|                                             | 0 à 19 ans | 20 ans à 59 ans | 60 ans à 74 ans | 75 ans et plus | Ensemble des déficients auditifs |
|---------------------------------------------|------------|-----------------|-----------------|----------------|----------------------------------|
| Déficiences motrices                        | 8          | 33              | 43              | 59             | 44                               |
| Déficiences visuelles                       | 6          | 12              | 14              | 31             | 19                               |
| Déficiences du langage ou de la parole      | 33         | 8               | 4               | 9              | 8                                |
| Déficiences viscérales ou métaboliques      | 27         | 23              | 43              | 54             | 40                               |
| Déficiences intellectuelles ou du psychisme | 37         | 36              | 28              | 41             | 35                               |
| Déficiences autres ou non précisées         | 2          | 12              | 17              | 29             | 19                               |

Champ • France métropolitaine.

Sources • Enquête HID 1998 (institutions) et 1999-2000 (domicile ordinaire), exploitation ORS Pays de la Loire.

### ■ ENCADRÉ 1

#### L'enquête HID et la population de l'étude

L'enquête HID a été réalisée par l'INSEE en deux interrogations successives, avec un premier passage en 1998 auprès de la population résidant en institution et en 1999-2000 auprès de la population résidant en domicile ordinaire, puis une nouvelle interrogation des mêmes individus deux ans plus tard. Seules les données issues de la première interrogation sont exploitées dans ce travail.

La sélection des personnes résidant en institution a été réalisée par un double tirage au sort des établissements et des individus résidant dans ces établissements. L'échantillon des ménages a été constitué à partir d'un questionnaire de filtrage rempli par près de 400 000 personnes lors du recensement de la population de 1999.

Les questionnaires de l'enquête HID abordent les multiples aspects du handicap : description des déficiences et de leur origine, description des incapacités, environnement socio-familial, conditions de logement, accessibilité du logement et aides techniques, déplacements et transports, scolarité et diplômes, emploi, revenus et reconnaissance officielle du handicap, loisirs, vacances, pratiques sociales et culturelles. Ces questionnaires ont été remplis par l'enquêteur lors d'un entretien avec la personne sélectionnée pour l'enquête ou, en cas d'inaptitude, avec un soignant, un éducateur ou un proche.

#### La déficience auditive dans l'enquête HID

Les déficiences ont été relevées par les enquêteurs en fonction des réponses à la question : « Rencontrez-vous dans la vie de tous les jours des difficultés, qu'elles soient physiques, sensorielles, intellectuelles ou mentales ? »

48 catégories de déficiences ont été regroupées en 8 catégories principales : déficiences motrices, visuelles, auditives, déficiences du langage ou de la parole, déficiences viscérales ou métaboliques, déficiences intellectuelles et du psychisme, autres déficiences, déficiences non précisées.

La déficience auditive est définie par quatre modalités de réponses : surdité complète, malentendant, autres déficiences auditives, déficiences auditives non précisées.

#### Une classification en trois degrés de sévérité

Le questionnaire de l'enquête HID abordait également les incapacités auditives par la question : « Entendez-vous ce qui se dit dans une conversation, si besoin avec l'aide de votre appareil auditif ? ». Les modèles de réponse proposées étaient :

(1) non ; (2) oui, pas de difficultés à entendre ce qui se dit dans une conversation, (2i) même s'il y a plusieurs personnes, (2ii) s'il n'y a qu'une seule personne qui parle, même normalement, (2iii) s'il n'y a qu'une personne qui parle et si elle parle fort.

Une nouvelle classification des déficiences auditives a donc été élaborée spécifiquement, afin de mieux prendre en compte les difficultés ressenties à comprendre la parole :

- **déficience auditive profonde ou totale** : personnes classées « surdité complète » et personnes classées « malentendant » et qui ont déclaré ne pas entendre ce qui se dit dans une conversation.

- **déficience auditive moyenne à sévère** : personnes classées « autre déficience auditive (bourdonnements, acouphènes...) » et qui ont déclaré « ne pas entendre ce qui se dit dans une conversation », personnes classées « déficience auditive non précisée » et qui ont déclaré « ne pas entendre ce qui se dit dans une conversation, personnes ayant déclaré entendre ce qui se dit dans une conversation s'il n'y a qu'une personne qui parle et si elle parle fort, quelle que soit la modalité de leur déficience auditive.

- **déficience auditive légère à moyenne** : personnes ayant déclaré entendre ce qui se dit dans une conversation s'il n'y a qu'une personne qui parle même normalement, personnes codées « malentendant », « autre déficience auditive », « déficience auditive non précisée » ayant déclaré entendre une conversation sans difficultés.

Les différentes catégories de cette classification, qui repose sur des données déclaratives, se chevauchent et forment un *continuum*.

ordinaire. Comme pour l'ensemble des déficiences, ces différences sont très marquées chez les moins de 60 ans (131 pour 1 000 en institution contre 35 pour 1 000 en domicile ordinaire). Au-delà de 75 ans, la prévalence des déficiences auditives est en revanche identique en institution et en domicile ordinaire (440 pour 1 000). Tous degrés de sévérité confondus, la déficience auditive ne paraît donc pas constituer un facteur déterminant dans l'entrée en institution des personnes âgées de 75 ans et plus.

### La sévérité de la déficience auditive majeure les incapacités ressenties liées à d'autres déficiences

Les déficients auditifs déclarent des incapacités sévères (c'est-à-dire beaucoup de difficultés ou une incapacité totale à réaliser une activité) dans les différents domaines de la vie quotidienne et notamment pour des activités sollicitant très inégalement l'audition. Ces incapacités sévères concernent principalement la mobilité et les déplacements (déclarées par

37 % des déficients auditifs), les activités nécessitant souplesse et manipulation (37 %), les tâches ménagères et la gestion de la vie quotidienne (28 %).

Pour les différents domaines d'activités, les incapacités sévères concernent presque toujours les déficients auditifs ayant une ou plusieurs déficiences associées. En l'absence de déficience associée, les déficients auditifs ne déclarent pratiquement jamais d'incapacité sévère dans la vie quotidienne (tableau 3).

Mais lorsque d'autres déficiences sont associées, la déficience auditive majeure le risque de déclarer une incapacité sévère, ressentie pour la plupart des activités de la vie quotidienne. Ainsi, parmi l'ensemble des personnes âgées de 60 ans et plus déclarant une ou plusieurs déficiences, les hommes et les femmes qui ont une déficience auditive profonde ou totale ont « toutes choses égales par ailleurs » un risque accru de déclarer une incapacité sévère, par rapport aux personnes qui n'ont pas de déficience auditive, pour l'ensemble des domaines d'activité étudiés (tableau 4). Pour les personnes ayant une déficience auditive moyenne à sévère, ce risque est également majoré pour les déplacements, les tâches ménagères et la gestion, les activités nécessitant souplesse et manipulation, le domaine de la communication, cohérence, orientation et celui de la vision et de la parole.

Cet effet d'exacerbation pourrait être lié à un mécanisme de potentialisation des déficiences, la déficience auditive majorant les incapacités liées aux autres déficiences en diminuant les ressources personnelles permettant de les compenser. Cet effet d'exacerbation peut également s'expliquer par le caractère déclaratif de l'enquête, la déficience auditive majorant alors l'expression de ces incapacités.

### La déficience auditive retentit sur les apprentissages scolaires

Les handicaps auditifs entraînent des problèmes spécifiques dans l'accomplissement de la scolarité, en raison des difficultés rencontrées pour l'acquisition de la parole et du langage. Celles-ci sont d'autant plus

TABLEAU 3

### Proportion de déficients auditifs déclarant une incapacité sévère selon la présence de déficiences associées

En %

|                                       | Aucune déficience associée | Au moins une déficience associée | Ensemble des déficients auditifs |
|---------------------------------------|----------------------------|----------------------------------|----------------------------------|
| Toilette, habillement, alimentation   | 0                          | 21                               | 17                               |
| Hygiène de l'élimination              | 0                          | 8                                | 6                                |
| Mobilité, déplacements                | 0,2                        | 47                               | 37                               |
| Tâches ménagères et gestion           | 1                          | 36                               | 28                               |
| Communication, cohérence, orientation | 0,3                        | 15                               | 12                               |
| Vue, parole                           | 0                          | 18                               | 15                               |
| Souplesse, manipulation               | 5                          | 45                               | 27                               |

**Champ** • Déficients auditifs âgés de 20 ans et plus, sauf pour « tâches ménagères et gestion » : déficients auditifs âgés de 20 ans et plus, vivant en domicile ordinaire.

**Sources** • Enquête HID 1998 (institutions), exploitation ORS Pays de la Loire.

TABLEAU 4

### Risque<sup>1</sup> d'avoir une incapacité sévère selon le degré de déficience auditive

Odds ratio

|                                        | Toilette, habillement, alimentation | Hygiène de l'élimination | Mobilité, déplacements | Tâches ménagères et gestion | Communication, cohérence, orientation | Vision, parole | Souplesse, manipulation |
|----------------------------------------|-------------------------------------|--------------------------|------------------------|-----------------------------|---------------------------------------|----------------|-------------------------|
| <b>Hommes</b>                          |                                     |                          |                        |                             |                                       |                |                         |
| Pas de déficience auditive             | Réf.                                | Réf.                     | Réf.                   | Réf.                        | Réf.                                  | Réf.           | Réf.                    |
| Déficience auditive légère à moyenne   | 0,8 **                              | 0,7 **                   | 0,8 ***                | 0,9 ns                      | 0,9 ns                                | 1,2 ns         | 1 ns                    |
| Déficience auditive moyenne à sévère   | 1,1 ns                              | 1,1 ns                   | 1,3 **                 | 1,5 ***                     | 1,3 **                                | 1,9 ***        | 1,3 **                  |
| Déficience auditive profonde ou totale | 1,9 ***                             | 2,1 ***                  | 1,5 **                 | 2,0 **                      | 2,9 ***                               | 2,9 ***        | 1,9 ***                 |
| <b>Femmes</b>                          |                                     |                          |                        |                             |                                       |                |                         |
| Pas de déficience auditive             | Réf.                                | Réf.                     | Réf.                   | Réf.                        | Réf.                                  | Réf.           | Réf.                    |
| Déficience auditive légère à moyenne   | 1,1 ns                              | 1,2 *                    | 1,1 ns                 | 1,2 *                       | 1,1 ns                                | 1,5 ***        | 1,1 ns                  |
| Déficience auditive moyenne à sévère   | 1,7 ***                             | 1,6 ***                  | 2,2 ***                | 2,1 ***                     | 1,7 ***                               | 2,4 ***        | 1,8 ***                 |
| Déficience auditive profonde ou totale | 2,5 ***                             | 2,5 ***                  | 2,5 ***                | 2,5 ***                     | 4,4 ***                               | 4,5 ***        | 2,2 ***                 |

1. ajusté sur l'âge, la présence d'une déficience intellectuelle ou motrice associée et la catégorie socioprofessionnelle.

ns : non significatif ; \* : p<0,05 ; \*\* : p<0,01 ; \*\*\* : p<0,001.

**Lecture** • À âge, présence d'une déficience intellectuelle ou motrice et catégorie socioprofessionnelle égaux, les femmes ayant une déficience auditive profonde ou totale ont un risque accru d'avoir une incapacité sévère pour l'hygiène de l'élimination par rapport aux femmes n'ayant pas de déficience auditive (OR=2,5).

**Champ** • France métropolitaine, personnes âgées de 60 ans et plus ayant déclaré au moins une autre déficience que la déficience auditive sauf pour « tâches ménagères et gestion » : personnes âgées de 60 ans et plus vivant en domicile ordinaire et ayant déclaré au moins une autre déficience que la déficience auditive.

**Sources** • Enquête HID 1998 (institutions) et 1999-2000 (domicile ordinaire), exploitation ORS Pays de la Loire.



importantes que la surdité est sévère et survient précocement. Selon l'enquête HID, environ 175 000 jeunes déficients auditifs âgés de 6 à 25 ans suivent des études initiales<sup>4</sup>. Ils sont proportionnellement moins nombreux dans ce cas que l'ensemble des jeunes de même âge (68 % contre 76 %), et cette différence augmente fortement avec le niveau d'études. Les déficients auditifs âgés de 19 à 25 ans sont en effet presque trois fois moins nombreux que l'ensemble des jeunes de même âge à déclarer suivre des études initiales (12 % contre 35 %), vraisemblablement parce qu'ils accèdent moins à l'enseignement supérieur.

Parmi les jeunes déficients auditifs suivant des études initiales, 13 % reçoivent un enseignement adapté, dans une classe spéciale d'un établissement ordinaire ou dans un établissement spécialisé. Environ 6 % bénéficient d'une aide pour leur scolarité en raison d'un handicap ou d'un problème de santé. Il s'agit d'une aide individualisée<sup>5</sup> pour la moitié d'entre eux et de matériel spécial<sup>6</sup> pour un tiers.

Les déficients auditifs maîtrisent plus tardivement le langage écrit et le calcul que l'ensemble de la population. Les déficients auditifs âgés de 6 à 11 ans sont deux fois moins nombreux à « savoir lire écrire et compter sans difficultés » que l'ensemble des enfants de même âge (41 % contre 81 %). Ces différences s'atténuent fortement chez les 12-18 ans (93 % contre 97 %) et ne sont pas observées chez les plus âgés. Mais les déficients auditifs terminent leurs études avec un niveau de qualification plus faible que l'ensemble de la population. En effet, les déficients auditifs âgés de 25 à 39 ans sont pratiquement deux fois moins nombreux que l'ensemble de la population de même tranche d'âge à avoir atteint le niveau du baccalauréat (9 % contre 17 %) et trois fois moins nombreux à avoir atteint un niveau supérieur au baccalauréat (10 % contre 29 %).

### Une plus grande difficulté à accéder à l'emploi

La proportion de déficients auditifs âgés de 20 à 59 ans occupant un emploi est légèrement plus faible que dans l'ensemble de la population

(67 % contre 73 %) et la proportion d'inactifs<sup>7</sup> est plus importante (15 % contre 3 %). La proportion de déficients auditifs exerçant un emploi diminue avec la sévérité de la déficience auditive (tableau 5). Parallèlement, le taux de chômage<sup>8</sup> et la proportion d'inactifs augmentent. Ce résultat traduit à la fois des difficultés d'accès et un renoncement à l'emploi d'autant plus importants que la déficience auditive est sévère. Ces restrictions d'accès à l'emploi sont peut-être liées à d'autres facteurs que la déficience auditive (problèmes de santé associés, déterminants sociaux...).

### Une situation d'isolement relationnel plus fréquente, surtout pour les femmes déficientes auditives

La nature et la diversité du réseau relationnel et la fréquence des contacts que les individus entretiennent avec ce réseau dépendent de

nombreux facteurs, parmi lesquels l'âge mais également l'activité, la composition du ménage, les revenus et le mode d'habitat. Les handicaps et incapacités ont un effet négatif sur les relations sociofamiliales.

La déficience auditive retentit sur la vie affective et relationnelle. Ainsi, parmi les personnes âgées de 20 ans ou plus, celles ayant une déficience auditive profonde ou totale sont proportionnellement beaucoup moins nombreuses à déclarer « vivre en couple ou avoir un fiancé, copain, petit ami, partenaire » que l'ensemble de la population (58 % contre 77 %, à structure par âge et sexe identique). Cette situation concerne dans une moindre mesure les personnes ayant une déficience auditive moyenne à sévère (tableau 6)

Les personnes ayant une déficience auditive profonde ou totale sont presque deux fois plus nombreuses que l'ensemble de la population à déclarer « ne pas avoir des

■ TABLEAU 5

### Emploi, chômage et inactivité chez les déficients auditifs selon le degré de sévérité de la déficience auditive

|                                        | Proportion de personnes exerçant un emploi | Proportion de chômeurs | Proportion d'inactifs* | Taux de chômage |
|----------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|------------------------|-----------------|
| Déficience auditive profonde ou totale | 34                                         | 6                      | 34                     | 16              |
| Déficience auditive moyenne à sévère   | 59                                         | 7                      | 12                     | 10              |
| Déficience auditive légère à moyenne   | 71                                         | 3                      | 15                     | 4               |
| Ensemble des déficients auditifs       | 67                                         | 4                      | 15                     | 6               |
| Ensemble de la population              | 73                                         | 8                      | 3                      | 10              |

\* Voir la note 7 ci-contre.

Champ • Personnes âgées de 20 à 59 ans.

Sources • Enquête HID 1998-1999, exploitation ORS Pays de la Loire.

■ TABLEAU 6

### Vie affective et isolement relationnel déclarés par les déficients auditifs selon le degré de sévérité de la déficience auditive<sup>1</sup>

|                                                                                | Déficience auditive profonde ou totale | Déficience auditive moyenne à sévère | Déficience auditive légère à moyenne | Ensemble de la population |
|--------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
| Vivre en couple ou avoir un fiancé, copain, petit ami, partenaire <sup>2</sup> | 58                                     | 71                                   | 77                                   | 77                        |
| Se trouver en situation d'isolement relationnel                                | 48                                     | 40                                   | 26                                   | 26                        |

1. Taux standardisés selon l'âge et le sexe (%).

2. Personnes âgées de 20 ans et plus.

Sources • Enquête HID 1998-1999, exploitation ORS Pays de la Loire.

4. Études initiales dans une école, un collège, un lycée ou une université (y compris enseignement spécial, IMP, IMPRO, classes d'éveil, enseignement à domicile, par correspondance).

5. Lecteur, répétiteur, SESSAD ou autres services d'aide à domicile.

6. Y compris facilités de stationnement.

7. Proportion d'inactifs (autres qu'étudiants, retraités, retirés des affaires ou femmes au foyer) parmi l'ensemble de la population.

8. Proportion de chômeurs parmi l'ensemble des chômeurs et des personnes exerçant un emploi. Est considéré comme chômeur une personne qui a déclaré être chômeur dans l'enquête, qu'elle soit ou non inscrite à l'ANPE.

contacts fréquents à la fois avec leur famille proche et avec leur famille élargie ou d'autres relations<sup>9</sup> » (49 % contre 26 %). Cet isolement relationnel concerne, dans une moindre mesure, les personnes ayant une déficience auditive moyenne à sévère.

Mais après prise en compte des effets de l'âge, du milieu social et des déficiences associées, la sévérité de la déficience auditive est associée à un risque accru d'isolement relationnel chez les femmes uniquement. « Toutes choses égales par ailleurs », les femmes ayant une déficience auditive profonde ou totale ont un risque accru d'isolement relationnel par rapport à celles qui n'ont pas de déficience auditive. Ce risque est multiplié par deux en domicile ordinaire et par 1,4 en institutions. Les hommes déficients auditifs n'ont en revanche pas plus de risque d'isolement relationnel que les non-déficients auditifs.

## La déficience auditive est associée à une restriction de participation aux loisirs

Assister à des spectacles, pratiquer régulièrement une activité sportive, faire partie d'une ou plusieurs associations sont trois formes de loisirs abordées dans l'enquête HID et qui constituent autant de façons de participer à la vie sociale. Une même personne peut pratiquer ces différentes formes de loisirs de façon exclusive ou cumulée, mais n'accéder à aucune d'entre elles peut être considéré comme une restriction de participation à la vie sociale. Comme les relations sociofamiliales, les pratiques des individus en matière de loisirs sont influencées par de nombreux facteurs, parmi lesquels l'âge et la situation sociale jouent un rôle important. Les personnes handicapées connaissent également des restrictions de participation aux loisirs liées à leurs incapacités et aux problèmes d'accessibilité. Pour les déficients auditifs, la fré-

quentation de spectacles peut se heurter à une mauvaise intelligibilité accrue par un environnement bruyant. La pratique de sports, dont un grand nombre nécessitent l'utilisation d'informations sonores, peut s'avérer difficile voire risquée.

Toutes déficiences auditives confondues, les déficients auditifs sont un peu moins nombreux que l'ensemble de la population à participer régulièrement à des activités de loisirs<sup>10</sup> (60 % contre 65 %, à structure par âge et sexe identique) et ces inégalités s'accroissent fortement avec la sévérité de la déficience auditive (tableau 7).

En tenant compte des effets de l'âge, du milieu social, du lieu de vie et des déficiences associées, les personnes âgées de 20 ans et plus ayant une déficience auditive profonde ou totale ont un risque accru de déclarer une restriction de participation aux loisirs par rapport aux personnes n'ayant pas de déficience auditive. Ce risque est multiplié par 1,5 chez les hommes et par 1,6 chez les femmes. Les femmes ayant une déficience auditive moyenne à sévère ont également un risque multiplié par 1,7 par rapport aux femmes n'ayant pas de déficience auditive.

## Les aides auditives sont peu utilisées

Les aides techniques regroupent l'ensemble des dispositifs destinés à aider la réalisation d'activités de la vie quotidienne<sup>11</sup>. Parmi ces dispositifs, certains sont spécifiquement destinés à la compensation du handicap auditif : les aides pour entendre (appareils auditifs, boucle magnétique...) et le matériel audiovisuel pour malentendants.

Le recours aux aides auditives est peu fréquent : 14 % des déficients auditifs (730 000 personnes) déclarent les utiliser (tableau 8). Les aides pour entendre (appareil auditif, boucle magnétique) sont les plus utilisées : 13 % des déficients auditifs déclarent s'en servir. Leur usage est proportionnellement plus fréquent en cas de déficience auditive profonde ou totale (19 %) ou de déficience auditive moyenne à sévère (18 %) que chez les personnes ayant une déficience auditive légère à moyenne (10 %).

9. Voir un ou plusieurs membre de sa famille proche (père, mère, enfant, frère, sœur, conjoint) au moins une fois par semaine ou avoir des contacts fréquents (rencontres, échanges téléphoniques, courriers, loisirs...) avec un membre de la parenté (petits-enfants, grands-parents, oncles ou des relations (ami, ancien collègue, voisin...). Pour la parenté et les relations, la fréquence est laissée à l'appréciation subjective de la personne enquêtée.

10. Aller au moins une fois par mois voir des spectacles ou pratiquer régulièrement un ou plusieurs sports ou faire partie d'une ou plusieurs associations.

11. L'enquête HID aborde à la fois les usages déclarés (la personne déclare utiliser l'aide technique) et les besoins déclarés (la personne déclare ne pas disposer ou ne pas utiliser l'aide technique, mais en avoir besoin). Le taux de satisfaction des besoins est le rapport entre les usages déclarés et la somme des usages et besoins déclarés.

TABLEAU 7

## Participation aux loisirs déclarée par les déficients auditifs selon le degré de sévérité de la déficience auditive<sup>1</sup>

En %

|                                       | Déficience auditive profonde ou totale | Déficience auditive moyenne à sévère | Déficience auditive légère à moyenne | Ensemble de la population |
|---------------------------------------|----------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------------|---------------------------|
| Participer à des activités de loisirs | 44                                     | 54                                   | 62                                   | 65                        |
| Assister à des spectacles             | 18                                     | 23                                   | 23                                   | 33                        |
| Pratiquer un sport                    | 25                                     | 38                                   | 40                                   | 45                        |
| Participer à une association          | 25                                     | 20                                   | 32                                   | 32                        |

1. Taux standardisés selon l'âge et le sexe.

Champ • Personnes âgées de 6 ans et plus.

Sources • Enquête HID 1998-1999, exploitation ORS Pays de la Loire.

TABLEAU 8

## Usages et besoins d'aides techniques déclarés par les déficients auditifs

Effectif prévalent en France métropolitaine et taux pour 100

|                                   | Usage déclaré ** | Besoin déclaré *** | Usage + besoin | Taux de satisfaction des besoins **** |
|-----------------------------------|------------------|--------------------|----------------|---------------------------------------|
| <b>Aides techniques auditives</b> |                  |                    |                |                                       |
| Aide pour entendre *              |                  |                    |                |                                       |
| Effectif prévalent                | 668 000          | 1 015 000          | 1 683 000      |                                       |
| Taux pour 100                     | 12,9             | 19,6               | 32,5           | 40                                    |
| Matériel audiovisuel              |                  |                    |                |                                       |
| Effectif prévalent                | 117 000          | 161 000            | 278 000        |                                       |
| Taux pour 100                     | 2,3              | 3,1                | 5,4            | 42                                    |

\* Cette question n'a pas été posée aux personnes totalement sourdes.

\*\* Usage déclaré = la personne déclare utiliser l'aide technique.

\*\*\* Besoin déclaré = la personne déclare ne pas disposer de l'aide technique ou l'utiliser mais en avoir besoin.

\*\*\*\* Proportion de besoins déclarés satisfaits = usage déclaré / (usage déclaré + besoin déclaré).

Champ • Déficients auditifs.

Sources • Enquête HID 1998-1999, exploitation ORS Pays de la Loire.

## ■ ENCADRÉ 2

### Étude des incapacités à réaliser les activités quotidiennes dans l'enquête HID

Les incapacités à réaliser les activités de la vie quotidienne sont abordées par une cinquantaine de questions regroupées en sept domaines d'activités (tableau 4).

Les réponses aux questions concernant les incapacités à réaliser les activités quotidiennes ont été recodées en cinq modalités dans cette étude :

- fait seul sans aucune difficulté ;
- fait seul mais avec quelques difficultés ;
- fait seul avec beaucoup de difficultés ;
- ne fait pas ou besoin d'aide ;
- non concerné, non-réponse ou question non posée.

Les incapacités sévères sont définies par le fait de déclarer « fait seul avec beaucoup de difficultés » ou « ne fait pas ou besoin d'aide ».

Pour chacun des sept domaines d'activités, on considère qu'une personne a une incapacité sévère si elle a exprimé cette incapacité (modalités de réponse « fait seul mais avec beaucoup de difficultés » ou « ne fait pas ou besoin d'aide ») pour au moins une des questions de ce domaine. Ainsi, si la personne a répondu avoir une incapacité sévère pour faire sa toilette, pour s'habiller et se déshabiller, pour couper sa nourriture, pour se servir à boire, ou encore pour boire et manger sa nourriture prête, une incapacité sévère a été attribuée pour l'ensemble du domaine « toilette, habillement, alimentation ».

Les personnes âgées de 60 ans et plus utilisent plus fréquemment ce type d'aide que les personnes de moins de 60 ans (16 % contre 10 %).

Les besoins non satisfaits sont plus importants que les usages. En effet, 20 % des déficients auditifs déclarent avoir besoin d'une aide pour entendre alors qu'elles n'en utilisent pas. Tous degrés de sévérité confondus, seulement 40 % des besoins exprimés sont satisfaits.

Seulement 2 % déficients auditifs utilisent du matériel audiovisuel adapté pour les malentendants. Ces aides sont principalement utilisées par les personnes ayant une déficience auditive profonde ou totale (10 %) ou une déficience auditive moyenne à sévère (4 %). Comme pour les appareils auditifs, moins de la moitié des besoins sont satisfaits.

### Moins de 1 % des déficients auditifs (44 000 personnes) déclarent utiliser la langue des signes

Les personnes qui ont une déficience auditive profonde ou totale

sont proportionnellement plus nombreuses à déclarer utiliser la langue des signes (8 %) que les autres déficients auditifs (moins de 1 %). Elles représentent également la majorité des usagers (57 %). Par ailleurs, environ 19 000 déficients auditifs déclarent connaître la langue des signes mais ne pas la pratiquer. Contrairement à l'usage des aides auditives, la pratique de la langue des signes concerne une population majoritairement jeune : les moins de 60 ans représentent les trois quarts des utilisateurs alors qu'ils ne représentent qu'un tiers des déficients auditifs.

La pratique de la langue des signes ne concerne pas exclusivement les déficients auditifs. Environ 75 000 personnes n'ayant pas de déficience auditive déclarent utiliser la langue des signes, vraisemblablement pour communiquer avec leurs proches, pour l'enseignement, l'interprétariat ou pour d'autres raisons personnelles, sociales, culturelles. Selon l'enquête HID, environ 119 000 personnes utiliseraient la langue des signes en France métropolitaine.

## Pour en savoir plus

- Cambois E., 2004, « Problèmes fonctionnels et incapacités chez les plus de 55 ans : des différences selon les professions et le milieu social », *Études et Résultats*, DREES, n° 295, mars.
- Cruickshanks K.-J., Wiley T.L., Tweed T.S. et al., 1998, « Prevalence of Hearing Loss in Older Adults in Beaver Dam, Wisconsin. The Epidemiology of Hearing Loss Study », *Am J Epidemiol* ; 148 : 879-86.
- Davis A.-C., 1989, « The Prevalence of Hearing Impairment and Reported Hearing Disability among Adults in Great Britain », *Int J Epidemiol* ; 18 (4) : 911-17.
- Dumont A., 2003, « Surdit , acquisition du langage, intelligibilit  de la parole », *R adaptation* ; 497 : 22-24.
- Mormiche P., Boissonnat V., 2003, « Handicaps et in galit s sociales : premiers apports de l'enqu te Handicaps, incapacit s, d pendance », *Revue fran aise des affaires sociales*, n° 1-2, 267-285.
- Mouquet M.-C., 2005, « Les motifs de recours   l'hospitalisation en court s jour », * tudes et R sultats*, DREES, n° 444, novembre.
- Palmer K.-T., Griffin M.-J., Syddall et al., 2002, « Occupational Exposure to Noise and the Attributable Burden of Hearing Difficulties in Great Britain », *Occup Environ Med* ; 59 : 634-39.
- Van Naarden K., Decoufl  P., 1999, « Caldwell K. Prevalence and Characteristics of Children with Serious Hearing Impairment in Metropolitan Atlanta, 1991-1993 », *Pediatrics* ; 103 : 570-75.
- Wilson D.-H., Walsh P.-G., Sanchez L. et al., 1999, « The Epidemiology of Hearing Impairment in an Australian Adult Population », *Int J Epidemiol* ; 28 (2) : 247-52.